

Les membres du personnel enseignant  
et de vie scolaire réunis le 1<sup>er</sup> avril 2021,  
avec les sections syndicales SNES, CFDT, CGT, Sud et FO  
du Lycée Louise-Michel de Bobigny.

Bobigny, le 2 avril 2021

À Monsieur Auverlot, Recteur de  
l'Académie de Créteil,  
s/c de Monsieur Proviseur du Lycée  
Louise-Michel de Bobigny.

Monsieur le Recteur,

Nous, membres du personnel enseignant et de vie scolaire du lycée Louise-Michel de Bobigny réunis en assemblée générale le 1<sup>er</sup> avril 2021 avec les sections syndicales SNES, CFDT, CGT, Sud et FO, subissons une nouvelle fois, ainsi que nos élèves, les conséquences dramatiques de la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement. Une nouvelle fois, nous sommes amenés à organiser dans l'urgence et dans le chaos le plus total une « continuité pédagogique » que nous n'avons pas les moyens d'assurer réellement. Une nouvelle fois, nos élèves sont amenés à suivre des cours à distance qui ne permettent pas de garantir leur instruction et qui vont encore provoquer de nouveaux « décrochages », cela après plusieurs mois de cours en demi-groupe à moyens constants, c'est-à-dire après plusieurs mois durant lesquels nos élèves furent privés de la moitié des heures de cours auxquelles ils ont droit.

Nous ne pouvons plus supporter de voir sacrifier notre métier et l'avenir de nos élèves à une urgence que nul ne saurait aujourd'hui regarder comme circonstancielle : nous travaillons dans le département le plus touché par la pandémie, lequel est pourtant celui où l'on a le moins vacciné, celui aussi où l'école publique a une importance cruciale pour la jeunesse. Pour nous, il est clair que la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui découle d'une politique qui refuse de consacrer les moyens nécessaires pour en finir avec la crise sanitaire, pour retrouver en Seine-Saint-Denis comme ailleurs une vie normale.

Mais alors même que le retard s'accumule en raison des nombreuses heures de cours dont nos élèves ont été privés, nous sommes effarés de voir qu'aucun moyen supplémentaire ne nous est accordé pour l'an prochain. A nos revendications d'augmentation de notre DHG pour la rentrée 2021, revendications reposant sur les simples besoins de nos élèves, M. Cherfi a répondu lors de notre audience du 22 mars qu'elles n'étaient pas justifiées, car selon lui l'enseignement dispensé aux élèves et le nombre d'heures de cours en classe seraient deux choses bien différentes. Les élèves pourraient recevoir le même enseignement tout en ayant moins d'heures de cours ! Nous sommes pourtant à même de constater le résultat catastrophique de la baisse des heures de cours : impossibilité de traiter les programmes, démotivation, décrochage, absentéisme, etc.

Dans la situation intolérable qui est la nôtre, voici donc les revendications que nous avons votées à l'unanimité et que nous vous demandons de satisfaire :

- Nous affirmons que notre liberté pédagogique ne doit d'aucune manière être mise en cause, et que notre enseignement ne doit d'aucune façon être surveillé ou mis en question. Nous ferons bien entendu tout ce que nous pourrons pour assurer l'instruction de nos élèves dans ces conditions déplorables, alors que nombre d'entre nous devons garder des enfants à la maison, que les logiciels publics à notre disposition sont souvent défectueux, que nos élèves seront nombreux à travailler dans des conditions peu favorables à la concentration, qu'aucun moyen de connexion à internet n'a été fourni aux familles depuis mars 2020, et que nous devons organiser des cours à distance le vendredi pour le lundi.

- Nous demandons pour sortir de cette situation dont le gouvernement est le seul responsable que le personnel et les élèves qui le souhaitent soient vaccinés de toute urgence, seule issue permettant que nos élèves aient enfin ce dont ils ont besoin : que tous les cours auxquels ils ont droit aient bien lieu en classe.
- Nous demandons que des tests salivaires soient proposés au personnel et aux élèves lors du retour en classe.
- Enfin, pour rattraper les centaines d'heures de cours perdues depuis mars 2020, nous revendiquons toujours que suffisamment d'heures-professeur soient attribuées par le Rectorat de Créteil au Lycée Louise-Michel pour qu'en septembre 2021, jamais plus de 24 élèves aient cours devant un professeur et qu'une heure-professeur d'AP soit ajoutée pour chaque groupe de spécialité.

Afin de discuter de ces revendications urgentes, nous sollicitons auprès de vous une nouvelle audience. Nous nous réunirons au début du mois de mai pour décider des suites de notre mobilisation en fonction de la réponse que vous aurez apportée à cette demande.

Certains que vous serez particulièrement attentif à la situation de notre établissement et à nos demandes urgentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Les personnels enseignants et de vie scolaire  
du lycée Louise-Michel de Bobigny, réunis  
en assemblée générale le 1<sup>er</sup> avril 2021, avec  
les sections SNES, CFDT, CGT, Sud et FO  
du Lycée Louise-Michel de Bobigny.